



Rapport d'activités 2015

Assemblée générale – 23 avril 2016

Animation du Groupe de travail plantes invasives Centre – Val de Loire *Rapport d'activités synthétique*

En partenariat avec le Conservatoire botanique national du Bassin parisien, le Cen Centre – Val de Loire a continué d'assurer l'animation du groupe de travail plantes invasives (GTPI) en réalisant plusieurs missions :

- Organisation de deux réunions rassemblant les membres du groupe : les 28 mai et 8 décembre 2015 ;
- Réponse à une trentaine de sollicitations de la part des membres du groupe et interlocuteurs extérieurs ;
- Alimentation de la base de données bibliographiques par une trentaine de nouvelles références ;
- Formation de 56 personnes à la gestion des plantes invasives. Il s'agit de formations auprès des techniciens de rivière et des services espaces verts, notamment auprès des collectivités signataires de la charte d'engagement contre les plantes invasives.

Le GTPI a développé sa réflexion concernant certains aspects de la gestion des plantes invasives :

- Poursuite des réflexions sur les codes de conduite horticole sur les plantes invasives, avec des rapprochements avec Atreldhor et Val'hor ayant produit des codes de conduite nationaux ;
- Poursuite du travail sur la valorisation des déchets végétaux issus des chantiers de gestion de plantes invasives. Le Cen Centre – Val de Loire a mis en place un annuaire des structures susceptibles d'accueillir des plantes exotiques envahissantes. Au total 350 centres de compostage, méthanisation et agri-composteurs ont été recensés et permettent de trouver des lieux de traitement au plus proche des chantiers ;
- Intégration de la problématique des plantes invasives dans les politiques en participant aux ateliers de la Trame Verte et Bleue élaborée par trois Pays différents.

Le Cen Centre – Val de Loire a effectué de nombreux travaux pour développer ses moyens de communication et de sensibilisation auprès de publics variés :

- Diffusion d'un kit d'information diffusé via une nouvelle lettre électronique « Plantes invasives » aux collectivités de la région : synthèse réglementaire, calendrier des dates optimales de gestion, communiqués de presse, affiche A3, bandeaux internet ;
- Parution de deux lettres électronique sur la thématique.

Les actions de sensibilisation à la problématique Ambroisie à feuilles d'armoïse ont consisté en :

- Deux réunions de sensibilisation à l'Ambroisie au Pays du Berry Saint-Amandois (18) : 14 participants ;
- Une réunion auprès des agriculteurs du Cher en partenariat avec la Chambre d'agriculture : 8 participants ;
- Tenue d'un stand au salon Céréanov pour informer les agriculteurs sur la gestion et les conséquences de l'Ambroisie dans les champs ;
- Un chantier d'arrachage de l'Ambroisie à Jargeau (45) : 8 participants.